

obtenir de moyens de transport canadiens pour s'aventurer dans le lointain Arctique. Ils réussirent à louer le *Thora Dan*, vaisseau danois, et s'aventurèrent dans le passage traditionnel du Nord-Ouest, espérant atteindre Winter Harbour avant que le passage ne soit fermé par les glaces. Leurs cartes remontaient au siècle dernier; sauf erreur, elles avaient été dressées pour l'expédition de Perry. C'étaient les cartes marines les plus récentes. Ce seul fait dénote notre lamentable négligence à développer l'extrême Arctique. Pour eux, c'était la course contre la montre. Ils furent pris dans les glaces et le brise-glace *Sir John A. Macdonald* dut aller à leur secours dans le passage du Nord-Ouest pour leur permettre d'atteindre Winter Harbour, sur l'île Melville.

C'est là une épopée de pionniers de la mise en valeur de l'Arctique qu'il ne faudrait pas oublier. Il est surprenant qu'on ait si peu parlé de l'expédition des pionniers à Winter Harbour. C'est cette entreprise qui a abouti après plusieurs années de retard au plus vaste programme d'exploration Panarctique. Fait à noter, le même M. Gallagher de la Dome Petroleum est resté un des représentants de premier plan du secteur privé. Son enthousiasme, son courage et son esprit de pionnier ont rendu possible cette nouvelle entreprise dans les régions septentrionales du Canada.

Je me souviens avoir entendu prophétiser alors que ces hommes trouveraient un autre Leduc dans le haut Arctique. Je me rappelle les sceptiques rétorquant avec autant d'enthousiasme que cela dépassait un peu les bornes de l'imagination. Après la découverte de la baie de Prudhoe, il semble tout à fait logique que si ces hommes avaient eu assez de chance, ils auraient peut-être découvert le Leduc du Nord et le Canada jouirait maintenant de la prospérité soudaine dont l'Alaska profite maintenant grâce aux découvertes sensationnelles de pétrole à la baie de Prudhoe. Quand ces jeunes pionniers du secteur privé canadien ont indiqué qu'ils pouvaient trouver un Leduc dans le Nord, ils ont été assez lucides pour rappeler que l'Imperial Oil avait dû creuser environ 100 puits secs avant que le pétrole jaillisse à Leduc. Quand nous considérons ces efforts de pionniers, nous reconnaissons à présent que ces hommes envisageaient l'exploitation des ressources de façon lucide. Il est encourageant de voir que leurs rêves et leur esprit d'entreprise sont traduits dans les termes même du bill S-29.

Si je me souviens bien, les travaux de forage de Winter Harbour ont atteint la profondeur de 11,500 pieds. Les foreurs ont travaillé par des froids qui atteignaient un niveau presque aussi bas que les puits lui-même. Ils travaillaient dans les froids extrêmes

du haut Arctique, à 60 degrés au-dessous de zéro et plus bas. Ils ont travaillé pendant toute la saison de la nuit de l'Arctique. A cette époque, leur seul contact avec le monde se faisait grâce aux communications aériennes et à un système de radiophonie qu'ils avaient construits eux-mêmes. Ils ont confirmé les prévisions géologiques même s'ils n'ont pas trouvé du gaz en grande quantité. Dans le rapport Quiran, publié en 1962, sauf erreur, les estimations des experts étaient prudentes, nous le savons maintenant, car elles indiquaient 45 milliards de barils de pétrole et de 275 trillions de pieds cubes de gaz.

Inutile de prolonger le débat sur les généralités. Je tenais simplement à signaler que la chose avait été rendue possible par le sang, les sueurs et les larmes des pionniers. Le Sénat s'est soigneusement penché sur ce projet de loi, l'a révisé et l'a amendé. On l'a renvoyé au comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien, en le priant de l'étudier et de le débattre davantage, après l'étape du deuxième rapport. Un examen plus attentif nous ferait peut-être constater que de nouveaux amendements et une autre révision s'imposent. Toutefois, monsieur l'Orateur, je puis vous assurer que tous les membres de l'opposition officielle appuient sans hésiter le principe du bill.

Si nous avions eu la chance de conserver le pouvoir après 1963, je suis sûr que le bill aurait été présenté plus tôt à la Chambre.

• (5.30 p.m.)

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, en examinant le bill S-29, on est frappé par un élément positif qui le sous-tend de façon évidente. C'est le pouvoir qu'aura le gouvernement de limiter, de contrôler la pollution et de minimiser le gaspillage. Si l'on examine les articles, on voit clairement que grâce aux pouvoirs et à l'autorité définis dans le projet de loi, les avantages de nos ressources naturelles peuvent revenir au peuple canadien. La véritable question qui se pose lorsqu'on examine le projet de loi n'est donc pas une question de fond; il s'agit de savoir en réalité si nous aurons un gouvernement dont la politique s'harmonisera avec ce bill afin que nous n'assistions pas, à l'avenir, à une cession de nos ressources naturelles, comme nous en avons connu dans le passé. Aucune mesure législative ne peut empêcher une cession de ce genre. Cela dépend de la politique du gouvernement et de sa volonté d'agir au mieux des intérêts du peuple canadien.

Ce pourrait être une excellente mesure. J'ai seulement une mise en garde à formuler. L'article 6 qui figure à la page 4 du projet de loi stipule:

Aucun membre du comité ne doit avoir, directement ou indirectement, d'intérêt pécuniaire quel